

2019-01 LA PRESCRIPTION DE DISPOSITIFS MÉDICAUX EN ORTHOPHONIE

FORMATION DE :
Laurine FRANCESCHI, Orthophoniste
Marie -laurence LABORDE, Orthophoniste
Christophe RIVES, Orthophoniste

URPS des Medecins Midi-Pyrénées, 33 Route de Bayonne 31300 TOULOUSE

Le 26/01/2019 de 8:45 à 12:00 et de 13:30 à 17:30

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

CADRE DE LA FORMATION

Objectifs pédagogiques de la formation :

Cette journée de formation, ouverte à tous les orthophonistes et financée par le Sdormp Form, aura lieu le samedi 26 janvier à Toulouse .

Elle vise à informer les orthophonistes sur les nouvelles dispositions de prescription de dispositifs médicaux.

Une première partie permettra d'évoquer LE CADRE DE PRESCRIPTION EN ORTHOPHONIE avec Christophe RIVES, puis LA PRESCRIPTION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX DÉPENDANT DE L IMPLANT COCHLÉAIRE PAR L'ORTHOPHONISTE sera abordée par Marie Laurence LABORDE.

Laurine FRANCESCHI clôturera la journée avec LA PRESCRIPTION ORTHOPHONIQUE EN CANCÉROLOGIE ORL.

LE CADRE DE PRESCRIPTION EN ORTHOPHONIE par Christophe RIVES

Historique, cadre légal et réglementation

LA PRESCRIPTION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX DÉPENDANT DE L IMPLANT COCHLÉAIRE PAR L'ORTHOPHONISTE par Marie Laurence LABORDE

Objectifs :

Cette formation vise à:

Connaître la nouvelle réglementation

Connaître les différents systèmes proposés par les 4 fabricants.

Maîtriser la prescription des différents forfaits associés à l'implant cochléaire.

Aider le patient dans l'entretien et la manipulation de son processeur vocal (partie externe de l'implant cochléaire.

Aider à repérer un dysfonctionnement du processeur vocal

Programme détaillé :

Les indications, les perspectives

Le fonctionnement de l'implant cochléaire

Les 4 marques d'implant cochléaire

La prise en charge de l'implant cochléaire : les différents forfaits, le renouvellement de la partie externe

L'entretien du processeur vocal, la détection d'une panne
Le suivi après l'implantation cochléaire

LA PRESCRIPTION ORTHOPHONIQUE EN CANCEROLOGIE ORL par Laurine FRANCESCHI

Objectifs :

Être au clair avec l'anatomie et les séquelles fonctionnelles d'une laryngectomie totale.
Connaître les différents dispositifs existants et savoir comment les prescrire.
Savoir choisir le bon matériel pour chaque patient.

Programme détaillé :

Rappels anatomiques et fonctionnels concernant la laryngectomie totale.
Présentation des différents dispositifs existants.
Indications et chronologie selon le patient.
Education du patient.
Mise en pratique avec réflexion sur un patient présenté en vidéo.

Pré-requis :

Les participants doivent être titulaires du CCO ou de tout titre admis en équivalence

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation :

HAS et sécurité sociale

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

- Présentation powerpoint
- Présentation visuelle des 4 marques d'implant cochléaire
- Livret d'information sur les différents systèmes d'implant cochléaire
- Présentation de matériel.
- Mise à disposition de catalogues avec références des produits.
- Diaporama avec photos et vidéos.
- Mise en pratique à partir d'un cas de patient.

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail en fin de formation et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

FORMATION SDORMP FORM

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

2019-01 LA PRESCRIPTION DE DISPOSITIFS MÉDICAUX EN ORTHOPHONIE - le 26/01/2019, 1ère ½ journée de 8:45 à 12:00 :

8h45-9h00 : Présentation de la journée

9h-10h : Le cadre de prescription en orthophonie par Christophe RIVES

10-10h30 : Pause

10h30-12h: La prescription des dispositifs médicaux dépendant de l'implant cochléaire par l'orthophoniste par Marie Laurence LABORDE

12h-13h30: Repas : de nombreux points de restauration sont à proximité du lieu de formation

2019-01 LA PRESCRIPTION DE DISPOSITIFS MÉDICAUX EN ORTHOPHONIE - le 26/01/2019, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:30 :

13h30-14h15 : La prescription des dispositifs médicaux dépendant de l'implant cochléaire par l'orthophoniste par Marie Laurence LABORDE

14h15-15h30 : La prescription orthophonique en cancérologie ORL par Laurine FRANCESCHI

15h30-16h : Pause

16h-17h00 : La prescription orthophonique en cancérologie ORL par Laurine FRANCESCHI

17h00-17h30 : Clôture de la journée

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 7 heures et 15 minutes.

Coût de la formation : 0,00 euros TTC.

Participants : 150

Lieu(x) de la formation : URPS des Medecins Midi-Pyrénées, 33 Route de Bayonne 31300 TOULOUSE

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :



SDORMP FORM SASU / SDORMP FORM
58 avenue du lauragais .A23 31320 CASTANET TOLOSAN
Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31
auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

FORMATION SDORMP FORM

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.
Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.